MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



Communiqué

Le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance du public en général, des propriétaires de véhicules destinés au transport public en particulier, que la Taxe sur les Transports Routiers (Vignette - TTR) de l'année 2024 sera disponible à partir du jeudi 16 mai 2024, aux points de vente habituels.

Il s'agit de:

- la Direction Générale des Impôts à l'ACI 2000 Hamdallaye ;
- la Direction des Grandes Entreprises à Quinzambougou;
- les Centres des Impôts des Moyennes Entreprises CIME 1 et CIME 2 ;
- les Centres des Impôts des six Communes du District de Bamako;
- les Centres des Impôts des Régions et des Cercles.

Le Directeur Général des Impôts sait compter sur l'esprit de civisme de tous.

Bamako, le 1 5 MAI 2024

Le Directeur
Lucus

Mathias KONATE

Chevalier de l'Ordre National